



Commission Finances Jeudi 8 avril 2021

Retours sur les propositions de la dernière commission des finances

- Clôture du compte au Crédit coopératif

Suite à notre annonce de clôture de notre compte, le directeur du Crédit coopératif de Maine-et-Loire a reçu nos trésoriers, Jean-Marc et François, en souhaitant que l'on conserve notre compte dans cette banque coopérative. Une première proposition de réduction des frais nous a été faite mais elle n'est pas satisfaisante. Nous attendons donc une contre-proposition avec un maximum de 50€/an de frais sur les comptes.

- Interruption du contrat Canal +

Nous n'avons à ce jour aucun retour de canal + suite au courrier recommandé qui a été envoyé et au blocage du prélèvement.

- Appel à dons lors des ramasses

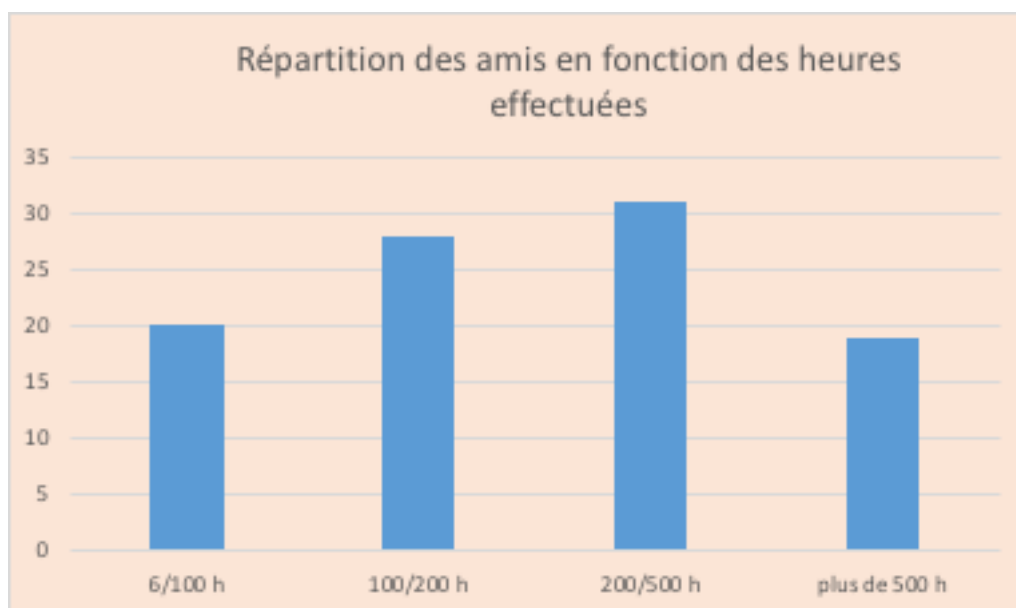
Céline va préparer un bulletin de don (sur le modèle du bulletin téléchargeable sur le site Internet) en format A5 que les équipages des ramasses remettrons au moment des ramasses à domicile.

Heures réalisées par les amis en 2020

Le montant total des heures déclarées par les amis (98 ont répondu) est de près de 30 000 heures (29 976 heures exactement), soit l'équivalent de près de 19 emplois.

Ces heures se répartissent ainsi :

| Travail St Jean (yc tâches faites à la maison) | | Travail St Serge (yc tâches faites à la maison) | | Réunions | | Missions des administrateurs | | Total | |
|------------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------|-------|----------|------|------------------------------|------|--------|-----|
| Heures | % | Heures | % | Heures | % | Heures | % | Heures | % |
| 19 778 | 66,0% | 8 667 | 28,9% | 997 | 3,3% | 534 | 1,8% | 29 976 | 100 |



Les amis ont par ailleurs dépensé l'équivalent de 31 814 € en frais de déplacement.

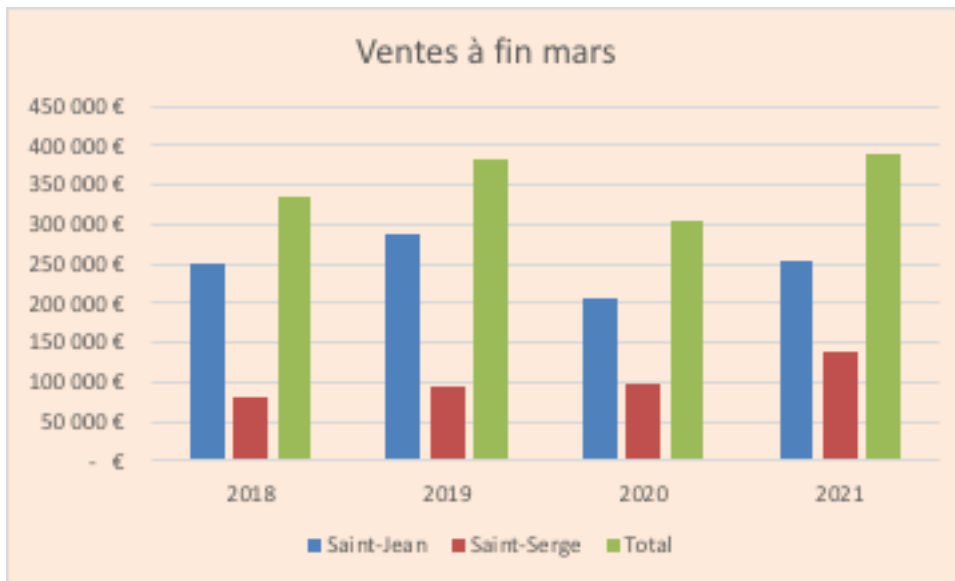
Résultat comptable 2020

Nous n'avons pas encore les documents définitifs de l'expert-comptable sur les comptes 2020. Le déficit de l'année s'élèverait à 132 579 €.

Le commissaire aux comptes est venu examiner les comptes la semaine dernière. Il n'a pas a priori de remarques particulières.

Bilan des ventes du premier trimestre

| VENTES A FIN MARS | | | | |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Saint-Jean | 251 716 € | 288 011 € | 206 134 € | 252 178 € |
| Saint-Serge | 82 289 € | 93 778 € | 98 005 € | 137 253 € |
| Total | 334 005 € | 381 789 € | 304 139 € | 389 431 € |



Il faut noter que les ventes exceptionnelles n'ont rapporté depuis le début de l'année que 12 665 € (rappel plus de 140 000 € sur l'année 2019). Il faut essayer de programmer un maximum de vente exceptionnelle, surtout à compter de septembre.

Règlement financier de la communauté

La recherche de règlements financiers d'association comme la nôtre n'a pas encore abouti. Nous allons prendre exemple notamment sur le règlement financier de la Fédération française d'Athlétisme afin de faire notre propre règlement financier. Nous essaierons de faire aboutir ce règlement pour septembre 2021.

Point sur les ramasses en déchèteries

Depuis plusieurs années, la communauté a passé des conventions avec Angers Loire Métropole (ALM) et deux syndicats de traitement des ordures ménagères, le Sictom Loir et Sarthe et le Sycatom du Béconnais. Il s'agit de récupérer dans leurs déchèteries des déchets mis de côté par les habitants déposants car susceptibles de réemploi/réutilisation par Emmaüs. La première convention conclue l'a été avec ALM en 2009 pour trois ans à titre expérimental. Elle a été suivie la même année d'une convention avec le Sictom Loir et Sarthe. Une convention du même type a été signée en 2014 avec le le Sycatom du Béconnais. Elles ont été poursuivies depuis lors.

La rémunération du service réalisée par Emmaüs est fonction du tonnage prélevé en déchèterie sur la base d'un tarif à la tonne qui varie de 50 € HT pour ALM à 54 € pour le Sictom Loir et Sarthe.

Suite à un déplacement effectué un mercredi du mois de mars par notre trésorier avec Gérald et Edith, compagnons, il a été convenu de ne plus adresser à nos commanditaires des feuilles de pesée par nature de produits puisque les palbox récupérés ne sont pas triés par

nature. A compter du mois d'avril, l'estimation des poids pour les ramasses se fera donc au palbox et ceux-ci devront systématiquement être pesés à leur arrivée à la communauté, à l'exception des meubles qui doivent faire l'objet d'un pesage séparé afin que les collectivités puissent déclarer leur tonnage de DEA.

Par ailleurs, le prix du ramassage à la tonne (50 €) paraît faible par rapport aux dépenses engagées par la communauté. Rien que les frais de camion reviennent annuellement à environ 5 300 € pour une recette totale estimée à un peu plus de 6 000 €.

Un courrier va donc être adressé aux trois établissements pour leur indiquer que nous souhaitons engager une négociation avec eux sur le prix de la prestation.

Par ailleurs, une réunion sera organisée le vendredi 4 avril avec Edith, Gérald, Jean-Marc, Bernard et Madeline pour la présentation des constats réalisés suite aux ramasses faites avec Jean Marc et récapitulés dans une note 'prélèvements dans les déchèteries'.

Achat nouveau camion ou location Fraikin

François Cathelain va prendre contact avec plusieurs garages pour rechercher en priorité un camion d'occasion plutôt qu'une location. Il convient aussi d'optimiser l'utilisation des camions déjà présents à la communauté. Un travail est à engager sur ce point.

Travaux d'entretien des bâtiments à programmer en 2021

Outre les travaux de maintenance réguliers, plusieurs travaux d'importance seront réalisés, notamment en interne, en 2021 :

- Déplacement du hangar du chantier vers la salle de vente n°1 : Laurent va prévoir un diagnostic pour le démontage ; vidage et déplacement prévoir environ une semaine (fin juin/début juillet ou fin août/début septembre en fonction de l'avancement des travaux).
- Aménagement du sol du tunnel de stockage : Didier recherche une entreprise qui pourrait faire cela. C'est un point qui va être revu en bureau afin de définir les détails de ces travaux (aménagement complet ou simple bande au milieu...)
- Installation piano et four : afin de voir le meilleur moment pour cette installation, Laurent va contacter Bruno Chupin du cabinet BatiMgie. Il s'agit de savoir si l'installation peut se faire dès maintenant ou si on la planifie dans le cadre des travaux à venir du restaurant.
- Remorque de l'espoir : réalisation assainissement, alimentation en eau et électricité : Laurent va prévoir une semaine de travail fin mai - début juin. Une

déclaration préalable est également à déposer à la mairie et Jean-Marc va solliciter notre cabinet d'architecte pour réaliser les plans de cette implantation.

- Résidence sociale : réfection salles d'eau et des cuisines et lasurage des bois extérieurs : Laurent va engager le lasurage cet été. Les travaux de salle de bain et de cuisine seront réalisés à compter de septembre et jusqu'au début de l'année prochaine.
- Installation rideau métallique pour le local des livres : prévoir une journée de travail pour Laurent lorsqu'il aura une disponibilité pour cela.

Prochaine date : le jeudi 27 mai à 14h00